

Bulletin Municipal de **Vertaizon**

n°52



VOTRE NOUVEAU
JOURNAL D'INFORMATIONS

HOMMAGE À Jean-Paul Prulière

Jean-Paul Prulière, maire de Vertaizon, s'est éteint mardi 27 novembre 2018 des suites d'une longue maladie. De l'un de ses amis le sculpteur Jean Chauchard, il faut retenir cette esquisse de portrait: *«il n'était ni de gauche ni de droite, il était du parti de la générosité. Sa politique, c'était de faire plaisir à tout le monde. Il ne savait pas ce qu'était la méchanceté»*.

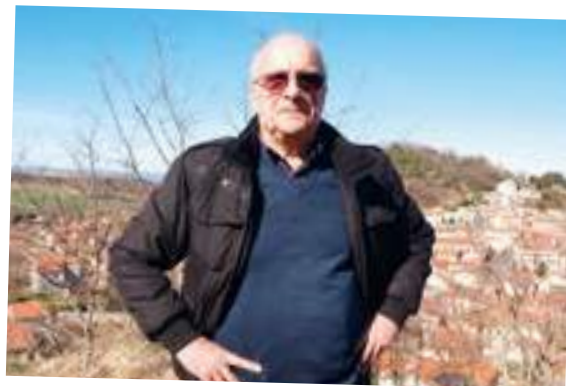
Élu maire en 2008, à l'âge de 67 ans, puis réélu en 2014, il était le fils de Jean Prulière qui fut conseiller général pendant une trentaine d'années. Jean-Paul Prulière était un enfant du pays, né à Beauregard-l'Évêque, au sein d'une famille de négociants en vin, propriétaire, avenue Jacques Duclos, d'un établissement renommé dans toute la région. C'est d'ailleurs son fils Jean-Philippe, représentant la cinquième génération, qui assure la pérennité du Chai depuis 2006...

La cave de Chignat était un lieu de rendez-vous et de convivialité pour de nombreux sportifs, artistes et acteurs. Il y a encore peu, l'ancien cycliste Raphaël Geminiani, l'ancien rugbyman Olivier Merle, le président de l'ASM Éric de Cromières et l'ancien attaquant et champion du monde de football Jean-Pierre Papin étaient venus lui rendre visite pour parler de la plus célèbre des foires du Puy-de-Dôme, la foire aux melons de Chignat.

Lui qui n'ambitionnait pas particulièrement de devenir maire pratiquait une gestion de proximité. Jean-Paul se voulait avant tout à l'écoute de ses administrés, n'hésitant pas à les aider et sa porte était ouverte à tous.

Jean-Paul avait également beaucoup fait pour le sport dans sa commune (il avait notamment créé le club de football) et il était un supporter indéfectible de l'ASM rugby.

La Montagne, le 28 novembre 2018



“Mon cher Jean-Paul, notre ami”

Au nom de la municipalité que tu as présidé pendant 11 ans, je me fais la porte-parole de ton conseil, de tes adjointes et adjoints. Je sais que tu nous entends et que mes paroles vont te rejoindre là où tu es. Jean-Paul ton origine Vertaizonnaise t'a conduit toute ton existence à servir au mieux la commune. Tout le monde se rappelle tes exploits sportifs: cycliste, footballeur, basketteur autant de domaines où ton esprit bagarreur te conduisait à remporter tes challenges. On ne peut oublier ton engagement en tant que fervent supporter de l'ASM : tout le monde se souvient de la messe que tu as commandée pour eux.

C'est à l' élu et au maire que je voudrais m'adresser à l'homme engagé qui a su mener des combats jusqu'au bout de sa vie. C'est aussi à l'ami que l'on s'adresse pour saluer ta convivialité, ta bonhomie, ta générosité et ton humour dont tu savais à tout moment faire usage avec un petit sourire malin. Certes toutes ces qualités t'ont valu une estime considérable auprès, non seulement des citoyens de la commune, mais également de tous les élus, quelque soit leurs engagements ou orientations politiques. Tu savais aussi fréquenter les espaces de décision qui pouvaient apporter à la communauté les services espérés.

À toi l'homme qui ne savait pas dire non au risque parfois de créer quelques incompréhensions mais que tu gértais habilement néanmoins. Tu auras marqué ton époque, sache que nous reconnaissons le travail que tu as effectué et que nous aurons à cœur de poursuivre ta mission.

+ NOUVEL EXÉCUTIF



Madame Le Maire : Amalia QUINTON

- **1^{re} adjoint :**
Claude HOCHIN
DÉLÉGATIONS : Actions Sociales et CCAS, emploi.
- **2^e adjoint :**
Jean-Christian COURCHINOX
DÉLÉGATIONS : Travaux et infrastructures, bâtiments et espaces communaux, environnement.
- **3^e adjoint :**
Catherine SOU AH Y
DÉLÉGATIONS : Affaires scolaires, périscolaires et extra scolaires.
- **4^e adjoint :**
Sandrine RAMALHA
DÉLÉGATIONS : Culturelle et sportive, vie associative, fêtes et cérémonies.
- **5^e adjoint :**
Claude CHAINON
DÉLÉGATIONS : Finances, développement économique, urbanisme, communication.
- **Conseil délégué :**
Philippe GUYOT
DÉLÉGATIONS : Travaux, environnement, fêtes et cérémonies, communication.

Sommaire

n°52 - Janvier 2019

Bon à savoir p. 5/13

Travaux p. 14/15

École p. 16

Vie communale p. 17/21

Zoom sur les associations..... p. 22/28

À vos agendas p. 29

Libre expression politique..... p. 30

État civil p. 31



Travaux réalisés pendant
les TAP communaux

ANIMAUX



LA COMMUNE PENSE AUX ANIMAUX

Lorsque vous trouvez des animaux errants ou morts, sur la commune de Vertaizon, vous devez en informer la Mairie.

La commune prendra toutes les dispositions auprès d'un service d'intervention de GERZAT avec lequel elle a signé un contrat de partenariat.

• **CONTACT : Mairie de Vertaizon, 04 73 68 00 24**



ENFANTS

RESTAURANT SCOLAIRE

Suite au départ de Nathalie Gaydier responsable du restaurant scolaire, Jérôme Rochon, a pris ses fonctions le 3 septembre 2018.

Avec son équipe, il va poursuivre la démarche commencée dans le cadre du label « resto responsable » (article paru dans le bulletin municipal précédent) en limitant le gaspillage alimentaire, privilégiant les circuits courts, en se fournissant auprès des producteurs locaux, en utilisant des produits d'entretien écologiques, ainsi que d'autres initiatives.

Une visite de l'ensemble des locaux du restaurant scolaire sera organisée pour les représentants des parents d'élèves, les élus et les différents acteurs concernés en fin du premier trimestre 2019.



JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis un an et demi, la Commission associations, jeunesse et sports travaille sur le projet d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Après plusieurs idées et hypothèses, nous nous sommes dirigés vers un CMJ avec l'école élémentaire de Vertaizon. Avec la participation active des professeurs de CE2, CM1 et CM2, d'une secrétaire de mairie et de la Commission, nous vous présenterons, courant février 2019, le tout premier CMJ de la commune. Ils vont être prochainement élus.

Ce projet a un but pédagogique et citoyen. Nous souhaitons que les enfants de notre commune participent activement à la vie de Vertaizon. Leur créativité et leur vision de notre village aideront à construire de nouvelles idées. Leurs camarades de classe participeront au programme au travers de leur conseil de classe. Un budget lui sera alloué tous les ans pour avancer sur leur mission. Ce CMJ sera présenté en début d'année au Conseil Municipal.

SENIORS

CCAS

Dans le cadre d'échanges intergénérationnels, les élus de la délégation scolaire, les membres du CCAS et avec l'accord des salariés du restaurant, du conseil municipal, les seniors auront la possibilité de déjeuner avec les enfants au repas du mercredi. Cette proposition s'adresse aux personnes de 70 ans et plus.

Le prix du repas est de **5,45 €** et une inscription sera obligatoire le mardi de la semaine précédente auprès de la mairie. Dans un premier temps, le nombre de places est limité à 5 et sera revu en fonction de la demande. Lors du repas de fin d'année, il vous a été remis un document à compléter et à retourner au secrétariat de la mairie si vous êtes intéressés.

NOUVELLES ENTREPRISES

"RG FIT" SALLE DE SPORT



- Lundi au vendredi, de 8 h à 21 h et le samedi de 8 h à 14 h.

"TCHIP COIFFURE" SALON DE COIFFURE



- Lundi au samedi, de 8 h 30 à 19 h, sans rendez-vous.
Tél. 04 73 84 14 72

"GHISLAINE" ESTHÉTICIENNE À DOMICILE



- 63910 CHIGNAT
Port. 06 64 46 55 60
marchandgis@sfr.fr

INFOS PRATIQUES

BUS DES MONTAGNES

La mairie de Vertaizon souhaite informer sa population des horaires du Bus des Montagnes. Pour rappel ce bus est ouvert à l'ensemble de la population.



LIGNE 1 :

Beauregard-l'Évêque, Bouzel, Espirat, Reignat, Vassel et Vertaizon.

LIGNE 2 :

Chauriat, Chas, Dallet, Mezel, Pérignat-ès-Allier et Saint-Bonnet-lès-Allier.

Vous souhaitez vous rendre au marché de Billom le lundi matin, tous les 15 jours :

ALLER (LIGNE 1)

- **VASSEL** : 9 h 05 - Devant l'école
- **BOUZEL** : 9 h 10 - Route de Chignat (abribus de l'école)
- **BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE** : 9 h 15 - Devant l'église
- **CHIGNAT** : 9 h 20 - Avenue Léon Blum (devant le monument)
- **VERTAIZON** : 9 h 25 - Arrêt Fontaine (école maternelle)
- **ESPIRAT** : 9 h 30 - Arrêt de bus de l'école
- **REIGNAT** : 9 h 35 - Arrêt de bus de l'école
- **ARRIVÉE À BILLOM** : 9 h 50 (Clos Bijou)

ALLER (LIGNE 2)

- **DALLET** : 8 h 45 - Face à la Tour Orange et rond-point Maréchal Joffre
- **MEZEL** : 8 h 50 - Place de Font Grande et Croix Saint-Guillaume
- **PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER** : 9 h - Carrefour giratoire de Saint-Bonnet-lès-Allier
- **SAINT-BONNET-LÈS-ALLIER** : 9 h 05 - Arrêt de bus du rond-point
- **CHAURIAT** : 9 h 08 - Boulevard de la République
- **CHAS** : 9 h 10 - Place de la Mairie
- **ARRIVÉE À BILLOM** : 9 h 30 (Clos Bijou)

RETOUR (LIGNE 1)

- **DÉPART DE BILLOM** : 11 h 15 (Clos Bijou)

RETOUR (LIGNE 2)

- **DÉPART DE BILLOM** : 11 h (Clos Bijou)

CALENDRIER 2018-2019

Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.
10	8	5	3	7	4	4	1	13	-	1
24	22	19	17	21	18	18	15	27	17	15
-	-	-	-	-	-	-	29	-	-	29

- **TARIFS** : 2 € l'aller - 4 € aller/retour
Chèques mobipus acceptés

+ LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux, il ne se voit pas et ne sent rien.
Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

Si on respire du monoxyde de carbone



Il va dans les poumons



On a mal à la tête

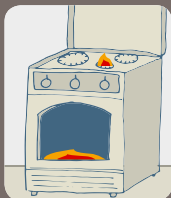


On a envie de vomir

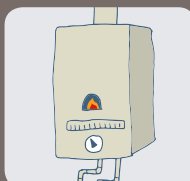
Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



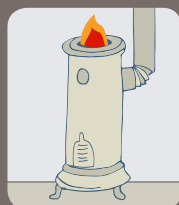
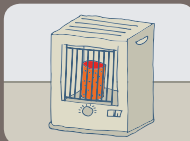
Cuisinière



Chauffage d'appoint
pas électrique

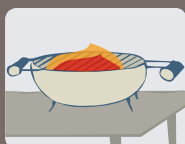


Chaudière
et chauffe-eau



Poêle

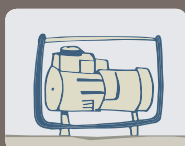
Le monoxyde de carbone vient de ces appareils



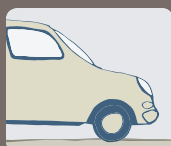
Brasero



Barbecue



Groupe électrogène



Moteur de voiture

**Pour se protéger, tous les ans,
avant l'hiver, faites vérifier
vos appareils de chauffage par un
professionnel : chaudière, conduit,
chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.**

POUR SE PROTÉGER :

- N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer.
- N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue, brasero) dans le logement.
- Les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement, pas à l'intérieur de votre maison, ni dans la véranda, ni dans le garage, ni dans la cave.
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air du circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.)
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes même en hiver.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

En cas de maux de tête ou vomissements, pensez au monoxyde de carbone : aérer immédiatement les locaux, arrêtez vos appareils à Corbusier, évacuez et **appeler les secours (15, 18 ou 112).**

En cas d'urgence



Ouvrir les portes et fenêtres



Arrêter les appareils
de chauffage et de cuisson



Sortir du logement

+ BILLOM COMMUNAUTÉ

Billom Communauté porte un intérêt fort à votre habitat et a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour vous aider à réhabiliter votre logement.

Des aides financières ont déjà été accordées pour 80 propriétaires.

La moyenne d'aides (subventions accordées) est de 44 % du coût des travaux, les aides peuvent provenir de différents organismes comme l'Anah, avec un complément de Billom Communauté et/ou des caisses de retraite et du Département.

Si vous avez un projet de travaux pour faire des économies d'énergie, pour adapter votre logement à une perte d'autonomie, à un handicap, vous pouvez vous adresser à :

Billom Communauté /
ou à SOLIHA Puy-de-Dôme, **04 73 42 30 80**.

D'autres travaux peuvent être aidés selon les critères définis par l'Anah, renseignez-vous pour savoir si vous êtes éligible :

- **Contactez SOLIHA** au 04 73 42 30 80
- **Venez à une permanence :**
 - En mairie de Billom (salle l'Angaud) le deuxième mardi de chaque mois entre 10 h et 12 h.
 - En mairie de Saint-Dier-d'Auvergne le quatrième mardi de chaque mois entre 10 h et 12 h.
 - En mairie de Vertaizon le quatrième mardi de chaque mois entre 14 h et 16 h.
- **Ou bien inscrivez vous sur le site de l'Anah : monprojetanah.fr (nouveau 2018)**



DES PHOTOS D'EXEMPLES :



• Une nouvelle chaudière économe en énergie



• Un monte escalier pour une personne en perte d'autonomie



• Une salle d'eau adaptée pour une personne en perte d'autonomie



• Une VMC pour mieux ventiler un logement et combattre l'humidité



• Des combles isolés gage de confort et d'économie d'énergie

INFORMATIONS BILLOM COMMUNAUTÉ

MIEUX VIVRE CHEZ SOI

"RESTER DANS SON LOGEMENT LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE"

Vous souhaitez créer une salle d'eau, modifier votre salle d'eau (remplacer la baignoire par une douche...) installer des barres d'appui, un monte escalier, supprimer des marches... réaliser des travaux qui vous permettent de rester dans votre logement le plus longtemps possible.

Une action est mise en place depuis début juin 2016 et pour 5 ans afin d'aider techniquement et financièrement les propriétaires et notamment les personnes âgées à réaliser des travaux d'amélioration de leurs logements.

Pour l'adaptation du logement à une perte d'autonomie vous pouvez bénéficier d'aides financières importantes.

Ces aides peuvent être accordées par Billom Communauté, l'ANAH, vos Caisses de Retraite. Aussi pour faciliter la tâche à tous les propriétaires, Billom Communauté a confié à SOLIHA Puy de Dôme,

la mission de venir chez vous, de vous conseiller sur votre projet et de vous assister pour toutes les démarches administratives (demandes d'aides et suivi jusqu'à l'achèvement des travaux).

Prenez contact :

- **Contactez SOLIHA** au 04 73 42 30 80
- **Venez à une permanence :**
 - En mairie de Billom (salle l'Angaud) le deuxième mardi de chaque mois entre 10h et 12h.
 - En mairie de Saint-Dier-d'Auvergne le quatrième mardi de chaque mois entre 10h et 12h.
 - En mairie de Vertaizon le quatrième mardi de chaque mois entre 14h et 16h.
- **Ou bien inscrivez vous sur le site de l'Anah : monprojetanah.fr**
(nouveau 2018)



Attention

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord écrit des aides demandées. D'autres aides pour des travaux existent dans le cadre du PIG : renseignez-vous.

PLUS DE CONFORT EN ÉCONOMISANT L'ÉNERGIE

De retour chez soi, après une journée hivernale, rien de plus beau et agréable qu'un intérieur au chaud.

Voici quelques astuces pour bien réchauffer votre maison et surtout garder la même température :

- 1. L'isolation thermique des combles :** isoler les combles d'une maison est l'action prioritaire permettant de réaliser le plus d'économie d'énergie
- 2. L'isolation thermique des murs :** le fait d'isoler les murs d'une maison est important pour faire de l'économie d'énergie et lutter contre la condensation et l'humidité.
- 3. Le chauffage :** lorsqu'il fait trop froid, nous sommes tentés par le fait d'ouvrir à fond les vannes des radiateurs ; alors que la température idéale recommandée est de 19 degrés. Ne surchauffez donc pas votre maison ! Pensez aussi à purger régulièrement vos radiateurs. Pour les plus frileux, ajoutez une couverture sur votre lit et mettez un gilet.
- 4. La Ventilation Mécanique Contrôlée :** la ventilation permanente d'un logement

permet une meilleure circulation de l'air et ainsi d'assainir son logement, un logement humide est très difficile à chauffer. Alors combattez cette humidité ! vous trouverez ainsi un gain énergétique.

5. Chassez les fuites d'air et les courants d'air ; en installant des joints sous les portes et châssis de fenêtre.

6. Vos enfants assis à leurs bureaux peuvent avoir froid, alors il vaut mieux placer le bureau entre une baie vitrée et un chauffage. Et pour chauffer leurs pieds, rien de tel qu'un tapis en laine !

7. D'autres solutions personnalisées existent en fonction de votre logement

Une action est mise en place par Billom Communauté depuis juin 2016 et pour 5 ans afin d'aider les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie. Billom Communauté a confié à SOLIHA Puy-de-Dôme, la mission de venir chez vous, de vous conseiller et de vous assister pour toutes les démarches administratives (demandes d'aides et suivi jusqu'à l'achèvement des travaux).

Prenez contact :

- **Contactez SOLIHA** au 04 73 42 30 80
- **Venez à une permanence :**
 - En mairie de Billom (salle l'Angaud) le deuxième mardi de chaque mois entre 10h et 12h.
 - En mairie de Saint-Dier-d'Auvergne le quatrième mardi de chaque mois entre 10h et 12h.
 - En mairie de Vertaizon le quatrième mardi de chaque mois entre 14h et 16h.
- **Ou bien inscrivez vous sur le site de l'Anah : monprojetanah.fr**
(nouveau 2018)



Attention

Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord écrit des aides demandées. D'autres aides pour des travaux existent dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : renseignez-vous.

+ L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX, UNE RESSOURCE À PROTÉGER

La commune de Vertaizon adhère au Syndicat d'Alimentation en eau potable de Basse Limagne (SIAEP) qui assure la distribution de l'eau potable.

Ce syndicat fournit l'eau à 87 874 habitants, dispose de 39 363 points de comptage et d'un réseau canalisé de 1 174 km (chiffres 2017).

Le total de prélèvements s'élève à **6 274 953 m³**, prélèvements en très grande partie effectué dans la rivière l'Allier.

BUDGET DU SYNDICAT

10 781 818 € répartis ainsi :

- **SEMERAP** (organisme chargé d'entretenir et d'effectuer l'essentiel des travaux d'extension) : 3 996 263 €
- **SIAEP** : 4 793 566 €
- **Agence de l'eau** : 991 960 €

TARIFICATION

Frais d'accès au service : 61,05 €, prix du m³ : 2,38 €.

On note une baisse significative des tarifs qui se prolongera au cours des années suivantes, baisse essentiellement due à une bien meilleure gestion de la part du SIAEP (concession

en direct et diminution des pertes sur le réseau).

QUALITÉ DE L'EAU

174 prélèvements ont permis de vérifier que la qualité de l'eau au robinet était à 100 % conforme aux normes prescrites par la réglementation.

PERFORMANCE DU RÉSEAU

Volume d'eau prélevée / volume d'eau distribuée : 69 %.

Ainsi volume linéaire non compté (pertes, détournement...) : 4,5 m³ au km.

Linéaire renouvelé en 2017 : 4,4 km. Les fuites peuvent être déterminées aujourd'hui par la pose de compteurs sur les canalisations, facilitant leur repérage.

VERTAIZON

Volume consommé : 127 656 m³.
Moyenne utilisée par habitant : 37 m³ soit **100 l d'eau par JOUR et par PERSONNE !**



Attention, vigilance

La ressource en eau n'est pas inépuisable. Le réchauffement climatique à venir impose de préserver le débit de nos rivières et de nos sources.

Soyez attentifs à votre consommation, récupérez et utilisez autant que vous le pouvez les eaux pluviales. Le gaspillage coûte cher à chacun et à la collectivité !

ASSAINISSEMENT



SIAREC (SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT)

Durant l'année 2018, le SIAREC en collaboration avec la municipalité, a avancé sur la mise en séparatif de notre commune. Comme vous avez pu le constater, la **rue de la Paix** ainsi qu'une partie de la **rue Marchadial** ont pu être mises en séparatif.

L'allée de la Palle a également connu les mêmes travaux.

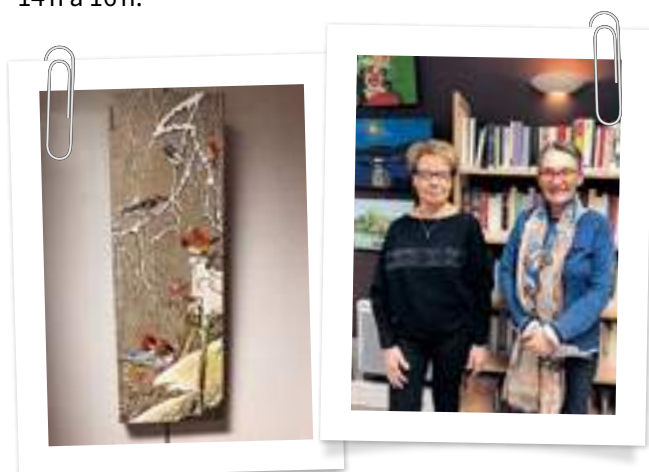
Ces derniers ont permis aux habitants de se brancher sur le réseau séparatif et abandonner leur assainissement individuel (fosse septique). Il reste encore beaucoup de travail pour améliorer notre réseau, des études sont en cours pour l'année 2019 afin de continuer cette dynamique et permettre à tous les Vertaizonnais de pouvoir se brancher sur le réseau d'assainissement collectif.

EXPOSITION

EXPOSITION MÉDIATHÈQUE

Simone Baget et Jeanne Batisse présentent leurs peintures à la bibliothèque L'ivre d'Im@ges, 5 rue du commerce jusqu'au **mercredi 27 février**.

L'entrée est libre le mardi de 15h à 17h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.



INFORMATIONS

COMMISSION CIMETIÈRE

La municipalité a mis en place une commission cimetière afin de pouvoir gérer les concessions en état d'abandon. Deux cents d'entre elles ont été recensées. Une convention avec un prestataire a été signée afin d'être accompagnée selon la réglementation en vigueur tout en respectant nos citoyens et leurs familles.

PLAN LOCAL D'URBANISME

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme communautaire (PLUH, voir en page 13) entre dans sa dernière phase d'élaboration. Il est rappelé que l'enquête publique se déroulera entre mars et avril 2019 et que les propriétaires, suite à leurs doléances, qui souhaitent rencontrer le commissaire-enquêteur devront le faire impérativement pendant le temps qu'il consacra à l'audit.

La période exacte sera déterminée dans les mois qui viennent et fera l'objet d'une publication dans la rubrique "annonces officielles" des journaux locaux.

SBA (SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE)

LES ORDURES MENAGÈRES



MEMO DU TRI A DOMICILE

A CONSERVER





CALENDRIER DES COLLECTES 2019 Vertaizon



Ordures Ménagères collectées le **JEUDI**



Emballages Recyclables collectés **1 MARDI SUR 2**

janvier	février	mars	avril	mai	juin
1 M Férié 01	1 V	1 V	1 L	1 M Férié	1 S
2 M	2 S	2 S	2 M 14	2 J	2 D
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V	3 L
4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M 23
5 S	5 M 06	5 M 10	5 V	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D	7 M 19	7 V
8 M 02	8 V	8 V	8 L	8 M Férié	8 S
9 M	9 S	9 S	9 M 15	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V	10 L Férié
11 V	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M 24
12 S	12 M 07	12 M 11	12 V	12 D	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M 20	14 V
15 M 03	15 V	15 V	15 L	15 M	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M 16	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D	17 M	17 V	17 L
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M 25
19 S	19 M 08	19 M 12	19 V	19 D	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M 21	21 V
22 M 04	22 V	22 V	22 L Férié	22 M	22 S
23 M	23 S	23 S	23 M 17	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M	24 V	24 L
25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M 26
26 S	26 M 09	26 M 13	26 V	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M 22	28 V
29 M 05		29 V	29 L	29 M	29 S
30 M		30 S	30 M 18	30 J Férié	30 D
31 J		31 D		31 V	



Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte



Je rentre le bac une fois vidé



Je jette mes ordures dans des sacs bien fermés dans le bac vert



Je jette mes emballages en vrac dans le bac jaune



Je sors mon bac quand il est plein



Mon bac ne débord pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac



Ordures Ménagères collectées **JEUDI**

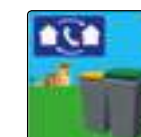


Emballages Recyclables collectés **1 MARDI SUR 2**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 L	1 J	1 D	1 M 40	1 V Férié	1 D
2 M 27	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M 36	3 J	3 D	3 M 49
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M 45	5 J
6 S	6 M 32	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M 41	8 V	8 D
9 M 28	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M 37	10 J	10 D	10 M 50
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L Férié	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M 46	12 J
13 S	13 M 33	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Férié	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J Férié	15 D	15 M 42	15 V	15 D
16 M 29	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M 38	17 J	17 D	17 M 51
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M 47	19 J
20 S	20 M 34	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M 43	22 V	22 D
23 M 30	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M 39	24 J	24 D	24 M 52
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Férié
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M 48	26 J
27 S	27 M 35	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M 44	29 V	29 D
30 M 31	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M 01



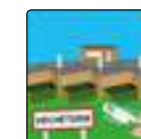
Le nettoyage de mon bac est à ma charge



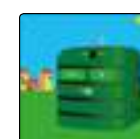
Je contacte le SBA en cas de déménagement



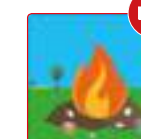
Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé



+ LE PLU-H

(Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat) communautaire - Billom Communauté

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR BILLOM COMMUNAUTÉ

Depuis 2015, Billom Communauté est engagé dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) communautaire. Cette démarche a pour ambition de doter le territoire d'un outil commun pour la gestion de l'espace. Le PLU-H se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants. Pour Vertaizon, le PLU-H remplacera le/la PLU actuellement en vigueur.

Rappel - le PLUH de Billom Communauté sera composé de 7 pièces principales :

- Un rapport de présentation (diagnostic, état initial de l'environnement, justifications des choix du projet) ;
- Un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;
- Un Programme d'Orientations et d'Actions (volet habitat - Programme Local de l'Habitat) ;
- Un règlement graphique (plan de zonage) ;
- Des Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP, notamment sur les principaux secteurs à urbaniser) ;
- Un règlement écrit ;
- Des annexes (annexes sanitaires, plan de servitudes et plan des contraintes...).

LES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUH ET LA CONCERTATION

Au cours des années 2016 et 2017 plusieurs étapes du projet ont été conduites et validées. Les différents diagnostics multithématiques et environnementaux ont été réalisés.

Un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), socle du PLU-H qui définit la stratégie à long terme pour le territoire, a également été construit et débattu par les élus.

Plus particulièrement, ce PADD définit les orientations générales en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des zones naturelles, d'habitat et de développement économique à l'horizon 2030. Le PADD fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace.

Ces étapes ont fait l'objet de plusieurs temps de concertation :

- 2 réunions publiques en janvier 2017 (diagnostic) ;
- 2 réunions publique en mars 2017 (PADD) ;
- 9 rendez-vous du PLUH à l'automne 2017 (ateliers, visites, conférences thématiques) ;
- 3 réunions publiques en octobre 2018 (projet arrêté, règlement graphique et écrit).

OÙ EN EST LE PROJET DE PLUH ?

Depuis le second semestre 2018, la construction du PLU-H est dans la phase "règlement" au cours de laquelle sont définies les règles de construction pour chaque zone. Ce document écrit s'accompagne d'Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles ou thématiques (OAP) en cours de finalisation. Enfin, les orientations en matière d'habitat ont été définies dans le volet Programme Local de l'Habitat du PLU-H.

À noter que trois secteurs géographiques sont prévus pour adapter des règles spécifiques à ceux-ci : secteur Livradois, secteur Allier/Jauron, Vertaizon et secteur spécifique à la ville de Billom.

Ces étapes ont également fait l'objet de plusieurs temps de concertation :

- 3 séries de 3 groupes territoriaux par secteur avec les communes concernées (décembre/janvier, février/mars et avril/mai 2018)

- 3 réunions à destination de la profession agricole (avril/mai 2018)
- 1 atelier thématique avec les partenaires - habitat (octobre 2018)
- 1 atelier thématique avec les partenaires - mobilités (octobre 2018)

LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ

L'arrêt du projet par la communauté de communes est prévu en février 2019. Le projet arrêté du PLUH sera ensuite soumis à l'avis des "Personnes Publiques Associées" (PPA) qui auront 3 mois pour se prononcer (phase d'avis prévue de mars à mai 2019). En parallèle, les 26 communes seront également sollicitées pour donner leur avis et/ou faire remonter des remarques sur le dossier.

Suivra une phase d'enquête publique (prévue en juin 2019) qui comprendra :

- un dossier consultable et un registre dans les mairies et à la communauté de communes ;
 - des permanences des commissaires enquêteurs en mairie (les dates et heures concernant notre commune seront affichées en mairie et publiées dans la presse) ;
 - un rapport de la commission d'enquête.
- Plus d'information sur le site de Billom Communauté et inscription possible au **04 73 73 43 24** pour être personnellement informé des dates précises de l'enquête publique.

À l'issue de cette enquête publique, le projet de PLUH sera ajusté et finalisé sur la base des avis des PPA et des conclusions du commissaire enquêteur. Le document pourra alors être approuvé par le conseil communautaire de Billom Communauté (étape prévue pour septembre 2019).

+ RÉAMÉNAGEMENT DE L'ALSH

Pour comprendre les enjeux du projet de réaménagement de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), un focus sur l'évolution des effectifs d'enfants scolarisés sur la commune de Vertaizon s'impose.



Si en 2005 les élèves étaient au nombre de 265, la commune a vu ces effectifs atteindre 376 enfants en 2015 et cette tendance ne fait que se confirmer avec la construction de nouveaux logements et lotissements. De ce fait, la fréquentation de l'ALSH a naturellement explosé. Les nouvelles familles installées sur Vertaizon ont un besoin tout particulier d'accueil d'enfants. Ce sont souvent de jeunes couples attirés par des prix de l'immobilier compétitifs sur un territoire offrant le cadre de vie agréable et préservé d'un village proche de la métropole. Autre particularité de ces nouveaux habitants, souvent les deux parents travaillent, mais sans avoir pour autant de famille à proximité.

En conséquence, afin de répondre à cette augmentation d'effectif, la mairie, soucieuse de permettre à l'ALSH de continuer le travail de qualité effectué auprès des enfants depuis la création de cette structure en 1996, a fait le choix de mettre à disposition de l'Amicale Laïque de nouveaux locaux : d'anciens appartements de fonction dans les étages de l'école maternelle.

Cette décision, toute bénéfique qu'elle soit, ne pouvait être que temporaire pour l'habilitation d'accueil de public. Une mise en conformité incendie, sécurité et accessibilité PMR est devenue incontour-

nable tant au niveau des locaux propres de l'ALSH que des parties communes (salle de motricité et sanitaires de l'école maternelle). C'est ainsi qu'après plus de 18 mois d'étude, début juillet de cette année, les travaux ont débuté.

► **Le coût global de ce chantier s'élève à 593 654,11 € (HT).** Sur ce montant la commune a obtenu plusieurs subventions : 192 000 € de participation de la CAF (répartie de la manière suivante :
 - 96 000 € de subventions et 96 000 € en prêt à taux à 0 %,
 - 47 130 € du département
 - 150 000 € de dotation d'équipement des territoires ruraux.

Pour superviser l'évolution des travaux une commission spécifique a été mise en place. Elle a pour mission d'étudier les impacts et les solutions à mettre en œuvre concernant l'organisation de l'accueil des enfants (tant sur l'ALSH que sur la maternelle) tout en veillant à leur sécurité tout au long du chantier.

Cette commission est constituée d'élus du conseil municipal, de représentants de l'équipe enseignante, de l'ALSH et de 2 représentants de parents d'élèves. Elle se réunit régulièrement depuis le début

des travaux. Par ailleurs, une réunion de chantier a lieu tous les mardis avec les entreprises concernées, l'architecte, les élus, les services techniques, la directrice de l'école maternelle et la directrice de l'ALSH.

Nous tenons à remercier les familles, l'équipe enseignante, les ATSEM, l'amicale laïque et le personnel communal pour leur capacité d'adaptation et leur souplesse en cette période transitoire. À ce jour de nombreux aménagements ont déjà été réalisés : changement des huisseries, mise en service de l'étage (restructuration des espaces, réfection et peinture des murs, changement des sols et éclairages...)

Très prochainement l'ascenseur permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'étage de l'ALSH sera installé. De même, l'appartement du rez-de-chaussée et l'espace de l'ancienne scène pourront bientôt être investis par les enfants.

Les mois suivants seront consacrés à l'agrandissement et la réfection de la salle de motricité, à la rénovation des cages d'escaliers et aux divers aménagements et finitions.



ENTRETIEN DOMAINE PUBLIC

DÉSHERBAGE ALTERNATIF



La municipalité souhaite obtenir son label **"Zéro Phyto"** afin de préserver l'environnement. Pour ce faire, plus aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé sur le domaine public.

L'épandage des désherbants chimiques ne nécessitait que quelques minutes. Le désherbage manuel plusieurs jours et des passages répétés. Ces nouvelles contraintes obligeraient à doubler voire tripler les effectifs, ce qui n'est plus envisageable financièrement.

Pour faciliter l'entretien des allées du cimetière, le conseil municipal a pris la décision d'engazonner les allées.



TRAVAUX



- Mise en place du réseau d'eau et d'assainissement pour le local des Chasseurs.



- Rue de la Paix.



Les élèves de CM1-CM2 participent à un projet de spectacle avec le groupe "Canticum Novum". Ils ont commencé à apprendre des chants du bassin méditerranéen avec Emanuel et Spyros. Ismaïl les a initiés à des rythmes avec des instruments à percussion. Ce travail sur l'année se clôturera par un concert le mercredi 15 mai 2019. Les enfants sont très enthousiastes et très investis dans ce projet exceptionnel.

Certains élèves de CM ont un projet avec Bruno Rollet autour du thème du jardin. Ils vont créer un kamishibai pour les élèves de maternelle et les enfants du R.A.M. Ce sera une histoire inventée et illustrée par la classe.

Les élèves de CM1 et CM2 ont travaillé sur la première guerre mondiale. Ils se sont rendus au monument aux morts. Puis nombreux sont ceux qui ont assisté, lu un texte à la cérémonie du 11 novembre. Ils ont pu se rendre à l'exposition sur "La grande guerre". Ils se sont rendus à l'exposition intitulée "Les soldats de pierre" à la salle du pressoir. Les élèves ont été fiers de pouvoir participer à la commémoration et à ses visites dans le cadre de leur parcours citoyen.

Les élèves de CM ont écouté des chants et regardé des vidéos sur l'environnement et la protection de la terre. Ils ont été sensibles à cette cause et ont décidé de faire des actions pour protéger la nature. Ils se sont engagés à ramasser les déchets de la cour et ceux rencontrés sur leur trajet quotidien (médiathèque, sport...). Ils ont commencé à créer des affiches pour sensibiliser les autres élèves de l'école et les habitants de la commune. Ils envisagent de programmer une journée de ramassage dans la commune.

Les élèves de l'école, dans le cadre du projet "École et cinéma" ont visionné leur premier film de l'année : "Cadet d'eau douce" avec Buster Keaton. Le film date de 1928, il est donc muet et en noir et blanc. Pourtant les enfants ont beaucoup apprécié car il était très surprenant et très amusant. Ils attendent avec impatience la suite des projections.

Le jeudi 4 octobre 2018, les élèves de CM sont allés à Brioude. Ils ont pu admiré les œuvres de Marc Chagall exposées

au musée contemporain. Ils ont été impressionnés par les couleurs de ses tableaux et la précision de ses sculptures. Ils ont pu faire des esquisses de leurs œuvres préférées, discuter avec les autres visiteurs et s'inspirer de tout cela pour faire leurs propres créations artistiques. Ils ont terminé cette journée de sortie par la visite du musée du saumon.



TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE



Pour cette année scolaire, l'équipe des TAP communaux a mis en place des activités diverses auprès des enfants, scindés en 3 groupes: Elisabeth s'occupe des CP et CE1, Albérique des CE2 au CM2.

Trois personnes bénévoles (Maria, Claudette et Carole) viennent en renfort à chaque séance et nous les remercions. Un autre groupe est pris en charge par un intervenant sportif (Axel pour cette année).

CÉRÉMONIES



Cérémonie du 14 Juillet



Cérémonie du 11 Novembre



FÊTE DE L'AUTOMNE

28 OCTOBRE 2018

Tous les participants sont repartis avec des lots offerts par la Municipalité et des commerçants de notre territoire à savoir : Les Ciseaux de Domi, l'institut Douc'Heure, King Pneus et le Dépanneur.



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2018

Animée par le Groupe Pop Rock "Replay".

L'Harmonie "Les Enfants de Vertaizon" a trouvé un nouveau musicien.





FEU D'ARTIFICE

13 JUILLET 2018

Comme depuis 3 années, le feu d'artifice a eu lieu sur le beau site de l'Ancienne Eglise

De nombreuses personnes étaient présentes pour apprécier ce magnifique spectacle "Objectif Mars".

SALON DE LA CRÉATION

4 NOVEMBRE 2018

Il y en a eu pour tous les goûts, de la couture aux bijoux aux démonstrations d'objets en osier par Dominique Vannier.



BOURSE AUX VÊTEMENTS

16 SEPTEMBRE 2018



BOURSE AUX JOUETS

18 NOVEMBRE 2018



EXPOSITION

"LES SOLDATS DE PIERRE"

L'exposition est consacrée aux monuments aux morts en général et aussi à ceux de Vertaizon.

Plus d'une centaine de personnes dont 2 classes de CM1, CM2 a pu découvrir ces édifices réalisés après cette horrible guerre de 14-18 pour honorer les morts pour la patrie, des extraits de romans ou essais inspirés aussi de cette période complétaient cet ensemble.



CONGRÈS

47^E CONGRÈS NATIONAL DES ÉCRIVAINS ET ARTISTES PAYSANS



Vertaizon a accueilli le 47^e congrès national des Ecrivains et Artistes Paysans (A.E.A.P) pendant trois jours, plus de 35 auteurs de toutes les régions de France étaient présents. Après une journée de travail assidu avec l'assemblée générale, d'un colloque avec l'intervention de Pierre Cornu, chercheur au laboratoire d'études rurales Lyon Lumière et d'une table ronde autour du livre de Chantal Olivier et Claude Chainon.

La journée suivante a été récréative avec un programme pour découvrir le Puy-de-Dôme : visite d'une exploitation fromagère (Cournols), maraîchère bio (Malintrat), déjeuner à la ferme auberge de Neuville et visite du musée de la céramique de Lezoux.

À l'issue de l'assemblée générale, le président du Conseil Départemental Jean-Yves Gouttebel a remis avec beaucoup d'émotion, à Claude Chainon, vertaizonnais d'adoption, vice président de l'A.E.A.P le grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite Agricole.

Cet instituteur retraité d'origine bretonne, né d'un père agriculteur et d'une mère couturière, a fait un long chemin toujours en lien avec l'agriculture en France mais aussi en Polynésie Française en étant vice-recteur de l'enseignement agricole. Il devient conseiller du ministre de l'agriculture, puis directeur de l'agriculture et chef de Cabinet, il a toujours privilégié la transmission de son savoir aux jeunes générations en leur donnant le goût et la fierté du travail bien fait ; il a le sens du service public.

Il a aussi le don de l'écriture et prend le temps de produire des ouvrages à succès : *Sous le pommier la pomme* ; *À minuit le coq chantait ou voyage en Polynésie* ; *Des militants humanistes*, *L'histoire des instituteurs agricoles*. Il est actuellement adjoint à la mairie, membre du conseil communautaire, vice-président de l'A.E.A.P, membre de la société des écrivains prolétaires.

REMISE DE DIPLÔMES

SAPEURS-POMPIERS DE VERTAIZON



Remise de diplômes et attestations aux lauréats ayant réussi à diverses formations. Romain Barrot, Franck Chevalier, Roland Donna, Pierrick Moulier et Loïc Riou ont obtenu le diplôme chef d'agrès.

Un grade d'Adjudant-Chef a été remis à Serge Quinton, de Sergent à Romain Barrot et Franck Chevallier.

Deux médailles de bronze ont été décernées pour dix ans de service à Laurine De Rycke et à Victor Auzéau.



REPAS DES SENIORS

2 DÉCEMBRE 2018

Le repas annuel des seniors organisé par le CCAS s'est déroulé le dimanche 2 décembre au restaurant scolaire dans une ambiance conviviale.

Un hommage a été rendu à notre maire Jean-Paul Prulière. Nous étions plus d'une centaine de convives.



Un remerciement à l'équipe qui nous a préparé ce repas, animée par son nouveau responsable : Jérôme Rochon. Ce fût une réussite. Encore merci à tous.

Nous nous donnons rendez-vous en 2019.

TÉLÉTHON 2018

8 DÉCEMBRE 2018

Pour la 8^e année consécutive grâce à tous les fidèles bénévoles et à la mobilisation de tous, nous avons recueilli la somme de **3 603 euros** remise à l'AFM.

Un merci :

- particulier à l'ALSH et L'AMIC ADOS (Amicale Laïque) pour leur participation active et qui nous ont remis la somme de 732,50 euros.
- à tous pour ce moment de solidarité et de générosité.

Ensemble, nous sommes les artisans d'une aventure humaine vraiment exceptionnelle. Au nom des malades et des familles, un immense MERCI !



MÉDIATHÈQUE L'IVRE D'IMAGES

Riche de plus de 10 000 documents, la bibliothèque propose depuis mai 2018, un fond de jeux en prêts. Propriété de Billom communauté, nous avons une vingtaine de jeux, pour petits et grands. Ce fonds sera renouvelé en mai 2019.

Afin de compléter nos collections, le partenariat avec la Médiathèque Départementale nous permet d'offrir un fond audio-visuel, renouvelé tous les six mois. Vous avez aussi la possibilité de réserver des documents qu'une navette départementale hebdomadaire remet en médiathèque. La médiathèque est un lieu de rencontres, d'échanges, de repos. Lieu de culture, elle vous a proposé tout au long de cette année des expositions, un musicien, une rencontre avec un auteur illustrateur de bandes dessinées, etc.

■ Le mercredi 27 juin, **Adama Keita**, joueur de kora est venu faire une démonstration de sa "harpe africaine". Devant une salle du Pressoir comble, il nous a parlé de son pays, le Mali, des traditions africaines, de la transmission générationnelle et familiale d'un savoir ancestrale de joueur de kora. Le public fut conquis.

■ Pour clôturer l'année scolaire 2017-18, des **séances de raconte-tapis** ont été proposées aux classes de l'école maternelle. D'après l'album de Martin Waddell "*Bébés chouettes*", les enfants ont pu découvrir cette histoire grâce à ce support. Des groupes d'enfants ont aussi animé le raconte-tapis devant leurs camarades. Ce support offre une nouvelle lecture et vision des histoires. Une séance a été faite aussi auprès des enfants du RAM.

■ **Le prix Croc'en livre**, prix littéraire auquel participe la médiathèque L'ivre d'images, organisé par le réseau des bibliothèques de Billom Communauté, a rassemblé une cinquantaine de personnes le jeudi 29 juin, salle du Pressoir. Animé par Philippe Skadjak en résidence sur la Communauté de communes, nous avons écouté des témoignages de lecteurs, suivis par une intervention en plein air de l'école de musique. Puis nous avons procédé au vote et annoncé les résultats : *Dans la forêt sombre et mystérieuse* / Winshluss (Bande dessinée jeune) ; *Marx et la poupée* / Myriam Madjidi (Roman adulte) ; *Les deux vies de Baudouin* / Fabien Toulmé (Bande dessinée adulte).

■ Les 5 et 6 octobre, le **salon du livre jeunesse le "Miam Miam... Des livres"** ! à Bouzel a rassemblé presque 400 personnes autour de l'auteur-illustrateur Benoît Charlat. La médiathèque participe activement à ces rencontres, en collaboration avec les bibliothèques de Billom Communauté, le relais assistantes maternelles et une équipe fidèle et motivée pour que perdure ce rendez-vous ancré sur notre territoire depuis plus de 10 ans maintenant.

■ Le 19 octobre, en présence de nombreuses personnalités, a eu lieu le vernissage de l'exposition de planches originales de l'album **Mazzeru** de Jules Stromboni, auteur-illustrateur de bandes dessinées. Le vernissage a été suivi par une conférence dessinée sur la technique bien particulière utilisée pour cet album. Sera suivi en décembre, une exposition des travaux des élèves du collège de St-Dier-d'Auvergne, réalisés en atelier avec Jules Stromboni.

ET EN 2019 ?

* La nuit de la lecture.

Initiée par le Ministère de la Culture en 2017, la médiathèque participera pour la première fois à la nuit de la lecture 2019, le 19 janvier, de 18h à 22h. En partenariat avec le centre de loisirs et la ligue de l'enseignement, différentes animations sont au programme : escape game, bookface, lectures...

* PEAC Les jardins

Porté par le service culture de Billom communauté, la médiathèque participe au PEAC, parcours d'éducation artistique et culturelle, sur le thème du "jardin". Cette année nous travaillons avec une classe de CM2 d'après les albums d'Antoon Krings "*Drôles de petites bêtes*". Différents ateliers auront lieu et une exposition à la médiathèque en fin d'année scolaire 2018-19. En parallèle à cette animation, des lectures seront faites au sein de la bibliothèque, auprès des trois classes de CM1-CM2, par une conteuse et un groupe de collégiens de St-Dier-d'Auvergne.

* Les prix littéraires : lisez et votez pour votre livre préféré !

Le prix Croc'en livres se déroulera de janvier à décembre 2019. Il est destiné au public adulte avec une sélection de dix romans et de six bandes dessinées. Tout le monde peut participer, on n'est pas obligé de tout lire. Plusieurs rencontres seront programmées tout au long de l'année. Pour la première fois et en partenariat avec le RAM, nous proposons un prix Bébé

Croc'en livres, destiné à 0/5 ans. Une sélection de 10 albums sera proposée au prêt tout au long de l'année. Des urnes et bulletins de vote seront à votre disposition pour élire votre album préféré, dans les bibliothèques participantes.

* Lectures à voix hautes

Réservez dès à présent votre soirée du vendredi 24 mai 2019. La compagnie Lecture à la Carte vous invite à une soirée "*Lecture Polar*" à 18h30, salle du Pressoir. Cette soirée fait partie d'une programmation "Lectures à voix haute", proposée par le Réseau de lecture publique de Billom Communauté sur tout le territoire. (Sur réservation).

Voilà quelques projets pour 2019 et d'autres restent à venir...

Nous accueillons aussi toutes personnes désirent exposer son travail (dessin, peinture, photo...) pour une semaine ou pour un mois. La médiathèque est un service municipal. Elle participe à la vie de la commune. Elle est ouverte, chaleureuse et vivante. Les collections sont sans cesse renouvelées, complétées. Faites-nous part de vos suggestions pour en faire un service encore meilleur, et nous ferons tout notre possible pour répondre au mieux à vos questions.

Enfin, remercions activement les deux bibliothécaires volontaires bénévoles qui donnent de leur temps pour soutenir la lecture publique, pour soutenir le service public et d'être au plus près de la population. Et pour conclure, un grand MERCI à vous, fidèles lecteurs et lecteurs à venir, de faire que ce lieu reste humain, dynamique et debout.

À bientôt.



La Médiathèque L'ivre d'images vous accueille :

Mardi : 15 h à 17 h
Mercredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 10 h à 12 h - 15 h à 17 h
Samedi : 10 h à 12 h - 14 h à 16 h

AMICALE LAÏQUE DE VERTAIZON



ACCUEIL DE LOISIRS

C'est début juillet que maçons, électriciens, carreleurs, plâtriers, peintres et menuisiers ont investi l'Accueil de Loisirs ainsi qu'une partie de l'école maternelle afin de débiter le gros chantier de mise en conformité et de réhabilitation de ces locaux qui accueillent quotidiennement jusqu'à **160 enfants**.

Pendant toute une année, il faudra donc assurer l'accueil des enfants en toute sécurité, cohabiter avec les différents corps de métier afin que les artisans puissent tenir les délais impartis. Le phasage des travaux en plusieurs tranches permettra à l'ALSH de pouvoir maintenir son fonctionnement, même si la totalité des locaux ne sera utilisable qu'à la fin du chantier. Jongler entre les différents espaces demande des efforts d'adaptation tant pour l'équipe d'animation que pour les enfants car il faut régulièrement déménager et réaménager meubles, jouets, livres et matériel pédagogique. Parents et enseignants devront eux-aussi s'armer de patience face aux petits désagréments auxquels ils pourraient être confrontés.

Nous les en remercions par avance. Toutefois, "Le jeu en vaut la chandelle", puisque c'est avec émerveillement que les enfants ont retrouvé début novembre un premier espace totalement rénové.

► Concernant les petites vacances scolaires, il est possible que l'accueil de loisirs soit délocalisé et ait lieu provisoirement à l'école élémentaire durant cette année de travaux. Nous ne manquerons pas de vous informer.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

AMICALE LOUIS ARAGON

L'Amicale Louis Aragon, association de parents d'élèves de Vertaizon vient de fêter 4 années d'existence.

La kermesse a été un franc succès avec plus de 200 repas servis sous un soleil radieux. Le marché de Noël a connu une baisse de fréquentation. De nombreuses personnes sont pourtant venues assister à un spectacle de cirque en fin d'après-midi. Malheureusement, le mauvais temps n'a pas permis aux jeunes artistes d'effectuer leur dernière représentation. Les bénéfices générés durant ces manifestations nous permettent de reverser aux écoles un montant équivalent à environ 10 € par élève.

La kermesse sera reconduite en fin d'année scolaire, occasion de se retrouver autour d'un repas convivial, suivi d'une multitude d'activités gratuites pour petits et grands.

- N'hésitez pas à nous contacter :
amicale.louis.aragon@gmail.com



ASEV-SIT

**Remise du tableau de l'ancienne église de Philippe Durin à l'ASEV-SIT,
le samedi 13 octobre 2018.**



En 1973, année du patrimoine, une native de Vertaizon, vivant alors à Paris, et s'intéressant au patrimoine, M^{me} Lagarde, suggéra d'organiser la réhabilitation du site de l'ancienne église de Vertaizon, abandonnée depuis 1892, et voué à la démolition en 1900, puisqu'un permis de démolir avait été accordé. Sous son impulsion, l'ASEV-SIT a donc été créée en 1973. Tout d'abord une poignée de bénévoles est venue rejoindre l'association. Comme disait René Amadon à cette époque, il a fallu qu'elle nous serine, mais les arguments ont été convaincants. Le Général Jean Lagarde, Chef d'État-Major de l'armée de terre, mettra quand à lui à contribution à plusieurs reprises des jeunes du 92^e RI pour aider à défricher le site. En 1974, l'association, avec l'aide des militaires, a entrepris de débroussailler, de débayer les ruines. Grâce à eux, un travail extraordinaire a été réalisé en 15 jours, alors qu'il aurait certainement fallu plusieurs années.

Puis, en 1976, toujours avec les militaires, le lierre des fortifications fut éradiqué, et c'est ainsi que les

habitants de Chignat nouvellement installés, découvrirent que Vertaizon possédait des remparts.

Rassemblant des personnes de tous horizons politiques, sociologiques ou religieux, l'ASEV-SIT est parvenu, ce qui n'est pas le moindre de ses mérites, à fédérer toutes les bonnes volontés autour d'un projet dont la réussite profite aujourd'hui à toute la communauté. En faisant entrer dans la légende par l'un de ses sketches, ce qu'il appelait alors "le théâtre de verdure de Vertaizon", l'humoriste Fernand Raynaud ne se doutait pas que le site de l'ancienne église connaîtrait à nouveau un jour gloire et prospérité. Et cela lui aurait certainement fait plaisir, puisque, se sentant bien à Vertaizon, il essaya d'acheter la propriété Decour, juste à côté.

C'est à la 1^{re} réunion de bureau du 2 février 1974 que M. Durin a été élu président. Je vous citerai également quelques membres du 1^{er} Conseil d'Administration : Président d'honneur : Nano Prulière, maire de Vertaizon, père de Jean-Paul. Vice Présidents : Madame Paule Lagarde,

M. Roger Petit, M. René Amadon, M^{me} Serindat ; Secrétaire : J. Michel Deluche ; Trésorier, M. Marius Hérody, le Père de M^{me} Mazard, qui resta à l'association jusqu'en 1993. Il avait pour adjoint Charles Munch. Dès 1974, l'association, sitôt créée, a commencé à travailler immédiatement, sans subvention, en faisant la quête dans le pays, et en cherchant des bonnes volontés. Une première souscription fut lancée à cette époque-là.

En 1976, le règlement des entreprises par suite de plus values dues aux imprévus dans les travaux, le retard dans les rentrées des subventions furent un souci permanent pour les membres du bureau, ce qui fit dire un jour au Président Philippe Durin que la reconstruction du château de Versailles serait peut-être plus simple.

Philippe Durin resta Président jusqu'en décembre 1977, date à laquelle il quitta Vertaizon. René Amadon, alors vice-président a été élu président. En 1994, voulant laisser la place aux jeunes, il a souhaité se retirer, ainsi que son compagnon de route, Jean Cluzel, qui a assuré de longues années les fonctions de trésorier. Puis Georges Faure a pris brillamment la relève, jusqu'à ce que je le remplace en 2014. Mais derrière les Présidents, il y a les bénévoles, qui peuvent être fiers du travail accompli jusqu'à aujourd'hui. Il est bien évident que sans leurs volontés, qui œuvrent depuis des années, journées bénévoles après journées bénévoles, le site n'en serait pas là aujourd'hui. Déjà à cette époque, le travail avait porté ses fruits, puisque le 19 mars 1982, l'église fut classée aux monuments historiques.

De plus, la mairie de Vertaizon a toujours soutenu l'association, par

ASEV-SIT (SUITE)

ses subventions, les fournitures de matériaux, les prêts de matériels, et bien d'autres services, sans oublier les services techniques pour leur participation à l'entretien du site.

L'association, depuis sa création, a beaucoup évolué, puisque désormais, notre volonté est de sauvegarder tous types de patrimoine, culturel et pierre. Nous nous sommes donc diversifiés dans différents domaines en plus des journées bénévoles : concert, recherche et publication, et beaucoup d'autres domaines, sans oublier la logistique, où nous avons pris l'habitude d'avoir toujours des bons petits plats et desserts mijotés par toute la gente féminine, et quelques fois, plus rarement, masculine.

L'église, depuis son abandon, est-elle devenue plus belle ? Toujours est-il que beaucoup d'artistes ont voulu la mémoriser. Je ne pourrais pas tous les citer. En 1930, Henri Gazan réalisa quelques dessins de l'ancienne église et de quelques quartiers typiques de Vertaizon. Ces dessins furent publiés en 1933 dans une revue parisienne de l'époque, l'ABC. Ils ont également été publiés par Armand Diou dans les publications « *Si vertaizon m'était conté* » de 2004. En 92, 93, Raphael Roman, de l'ASEV-SIT, a réalisé également plusieurs tableaux, qu'il avait offert à l'association.

Juste après la guerre, Walter Jordan, prisonnier de guerre allemand de 1945 à 1948, et employé dans l'usine Lécorché, à Chignat, réalisa plusieurs aquarelles de l'ancienne église, dont une se trouve ici depuis de très nombreuses années. Les rencontres avec son fils, Georg Jordan, venu nous remettre le journal qu'avait rédigé son Papa durant sa captivité, et le matériel ayant servi à réaliser ces aquarelles ont été très émouvantes.

En 1974, Philippe Durin, en plus de ses talents d'écrivain, puisqu'il a publié un ouvrage « *Il est minuit madame la Maréchal* », livre relatant le serment du château d'Opme en

1940, à l'époque où le Maréchal De-lattre de Tassigny occupait le château, manuscrit d'ailleurs préfacé par notre amie Paule Lagarde ; je disais donc que Monsieur Durin a peint l'ancienne église, où l'on s'aperçoit que l'arche du transept nord existait encore. Ce magnifique tableau est resté en exposition de nombreuses années dans une des pièces du château d'Opme. Il a d'ailleurs également réalisé une gravure à l'encre de chine. Si vous vous souvenez, la photographie du tableau, prise par Armand Diou au château d'Opme, avait été publiée dans le numéro 37 de février 2012 du bulletin de l'association.

Je vous remercie, Monsieur Durin, au nom de l'association, pour ce don qui permettra à beaucoup de vertaizonnais et de visiteurs, d'avoir ce souvenir de l'ancienne église à une certaine époque, et de comprendre également l'attachement de beaucoup de personnes pour ce site.

Je sais que ce doit être difficile pour vous de vous détacher d'un tableau auquel vous tenez, mais sachez que nous saurons bien le préserver afin que le maximum de personnes puissent profiter de cette œuvre.

Encore merci.



ANIMATIONS 2019 :

• Soirée à thème : samedi 30 mars

Cette année, nous présenterons le Jauron et ses moulins avec la participation de l'association des Amis du Jauron.

- **Concert** : comme chaque année, l'association organise un concert sur le site de l'ancienne église. À ce jour, la date et le groupe ne sont pas encore validés. Comme d'habitude, en cas de mauvais temps, le concert se déroulera dans l'église de Vertaizon.

• Fête annuelle : dimanche 30 juin

42^e fête annuelle de l'ASEV-SIT. Animations, spectacles et repas. Vous êtes tous conviés.

• Journées bénévoles :

Le patrimoine appartient à tous les Vertaizonnais. Toutes les personnes, nouveaux arrivants, souhaitant valoriser le patrimoine de Vertaizon, ou aider à l'entretien du site de l'ancienne église, sont les bienvenus.

• Cette année, en plus de l'entretien du site, plusieurs chantiers sont lancés :

- Déboisement de la base des remparts, afin que les rendre plus visibles
- Dégagement des remparts encore enfouis
- Mise en valeur des peintures intérieures

Les journées bénévoles sont organisées tout au long de l'année, le samedi.

Vous pouvez nous rejoindre en prenant contact avec la mairie.

Dates journées bénévoles : *samedis 9 mars, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 29 juin, 14 septembre, 12 octobre.*

BASKET

Quel début de saison des basketteurs(euses) !



La CTC Chauriat/Vertaizon n'en finit plus de grandir au niveau des résultats, avec ses 290 licenciés et 25 équipes en championnats régionaux et départementaux.

Les seniors filles sont actuellement en tête de leur championnat pré-régionale et vise la montée en régionale 3.

En seniors masculins, l'équipe 1 qui joue en régionale 2 (la plus jeune équipe des championnats d'Auvergne, avec une moyenne d'âge d'à peine 20 ans !) vise la montée en Pré-nationale et réussi à remplir la salle des sports lors de ses matchs.

L'équipe 2 en régionale 3, est dans le peloton de tête, tandis que les équipes 3 et 4 devraient se maintenir aisément. Les équipes de jeunes féminines en catégories U13, U15 et U18 se sont qualifiées pour le plus haut niveau auvergnat. Tout comme les jeunes garçons U13, U15 et U17 qui participent à ce plus

haut niveau régional depuis le mois de septembre. Les plus jeunes ne sont pas en reste, avec les U11 filles qui surprennent agréablement au plus haut niveau, ainsi que les U11 garçons.

Pour la première fois deux équipes CTC ont été créées en catégorie U9 et cela porte ses fruits. Toujours autant de monde en catégorie U7, ce qui est la base de la formation. Le basket ufolep féminin et mixte est toujours bien présent, pour le sport et le plaisir.

Encore un grand merci aux 55 bénévoles de la CTC, sans qui rien ne serait possible ! L'entrée à tous les matchs est gratuite.

- Le site de la CTC : www.chauriat-vertaizon-basket.fr
Le facebook de la CTC : www.facebook.com/CTC-Chauriat-Vertaizon-344612955556722/



CLUB "AMITIÉ ET JOIE DE VIVRE"

Les aînés ont fêté les 40 ans du club

Dénommé à sa création en 1978 "Vieillir Ensemble" le club a changé de nom en optant pour "**Amitié et Joie de vivre**". Mais l'esprit initial perdure, tout comme le soutien des municipalités qui se sont succédées et qui lui ont apporté : mise à disposition de la salle de rencontres le jeudi, matériel en cas de besoin, subventions annuelles. Pour résumer ces quarante années d'existence un diaporama a été élaboré à partir des archives et ont permis d'évoquer de bons souvenirs et de se rappeler de chers disparus.

À l'issue de quoi, on a trinqué à l'amitié et dansé dans la joie de vivre.



DON DU SANG

Association pour le don de sang bénévole du canton de Vertaizon



Les membres de l'association des donneurs de sang bénévoles du canton de Vertaizon et l'Établissement français du sang remercient les 66 donateurs bénévoles qui se sont présentés en avril dont 4 nouveaux et 50 en décembre dont 1 nouveau, qui sont venus faire ce beau geste. Le besoin est toujours plus important, il faut 10 000 dons par jour en France.

► **(INFO, une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois en don de sang et en plasma tous les 12 jours maxi 24 dons par an).**

Les stocks en produits sanguins, (sang, plasma et plaquettes) sont toujours limites. Pour 2019 les besoins en plasma sont toujours importants pour le LFB qui fabrique des médicaments. Il faut prendre rendez-vous avec l'EFS, au **04 73 15 20 20**. Il faut aussi de plus en plus de donateurs de moelle osseuse, renseignement sur : **www.dondusang.net**.

Le président et les membres de l'ADSB vous souhaitent une bonne année 2019 en comptant toujours sur vous pour venir nombreux lors

des collectes pour le bien-être des malades.

Dates des dons en 2019 sur le canton :

► BEAUREGARD-L'ÉVÊQUE :

mardi 11 juin,
vendredi 6 décembre,
de 16 h 30 à 19 h 30.

► CHAURIAT :

mardi 12 février, mardi 13 août,
de 16 h 30 à 19 h 30.

► VERTAIZON :

mercredi 10 avril,
vendredi 8 octobre,
de 16 h à 19 h.

• Coordonnées :

Président : Paul Delaire
Tél. 06 33 68 33 98

E-mail : delaire.paul@orange.fr

Vice-président : Bernard Duploux
Tél. 06 41 29 24 35

715^e FOIRE DE CHIGNAT

Le 2 septembre 2018

La 715^e Foire de Chignat s'est déroulée sous un magnifique soleil, avec la participation de 80 exposants côté foire, plus les jeux pour enfants, qui ont comblé les grands et les petits. Le vide grenier a fait le plein.

La fréquentation estimée sur l'ensemble de la journée de la foire est à plus de 6 000 personnes. Avec la complicité de **Monsieur Alain Casanova** (entraîneur de l'équipe de Toulouse et ami de Jean-Paul Prulière et de Jean-Pierre Papin) nous avons eu l'immense joie de pouvoir accueillir le "Ballon d'or 91".

Nous savions que **Jean-Pierre Papin** était un homme de parole (il avait promis en 1991 de venir à Vertaizon) et un homme de cœur

avec l'association "9 DE COEUR". Nous ne pouvons que remercier Jean-Pierre Papin pour sa disponibilité et sa gentillesse tout au long de cette agréable journée. Il s'est soumis de bonne grâce à toutes les sollicitations venant de ses fans de 10 h à 16 h 30.

Il ne reste plus qu'à trouver l'invité pour la foire 2019 sachant que Jean-Pierre Papin, l'homme aux 375 buts a mis la barre très haut.

Un grand merci à tous nos sponsors, et à toutes les collectivités pour leur précieuse aide, ainsi qu'aux bénévoles pour tout le travail qu'ils effectuent.

• **La 716^e Foire de CHIGNAT aura lieu le 7 septembre 2019.**



LE GYM CLUB A 40 ANS

Le samedi 17 novembre 2018 nous avons fêté dignement, à la salle des fêtes de Vertaizon, les **40 ans du GYM CLUB**. C'est en effet, le 23 novembre 1978 que fut créé le club à l'initiative de quelques dames. Depuis cette date avec un effectif toujours stable nous pratiquons les séances de gym les lundis et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle des sports (salle de lutte) dans un esprit de simplicité et de bonne humeur.

C'est au cours d'un repas dansant que nous nous sommes retrouvés pour cet anniversaire avec beaucoup de plaisir et de convivialité.

Souhaitons longue vie au club et merci à tous pour cette belle réussite.



HARMONIE DES ENFANTS DE VERTAIZON

Le 1^{er} CD de L'Orchestre d'Harmonie des Enfants de Vertaizon (OHEV) bientôt en vente !

L'idée d'enregistrer un CD trottait déjà depuis quelque temps dans la tête de Frédéric Germot, son directeur musical. Seulement, il fallait comme on dit, que les "planètes soient alignées" : disposer d'un répertoire de morceaux suffisamment intéressants et d'un effectif de musiciens équilibré, homogène et très motivé ! C'est donc dès les premières répétitions de la rentrée musicale 2017-2018 que l'aventure a commencé.

Il a fallu tout d'abord définir le programme qui devrait être travaillé jusqu'à ses moindres détails afin d'être prêts pour les séances d'enregistrement qui se sont déroulées les 8, 9 et 10 juin dernier à la salle des fêtes de BOUZEL. Le choix de la plupart des morceaux s'est donc rapidement imposé car certains d'entre eux faisaient l'unanimité aussi bien auprès du public que des musiciens et du chef d'orchestre. Citons notamment **COULEUR GAINSBURG**, **TAKE ON ME** du groupe A-HA, **BOHEMIAN RHAPSODY** si brillamment interprété par Freddie Mercury.

Ce CD se veut à l'image du panel musical de l'harmonie et c'est donc dans cet esprit d'éclectisme que Frédéric

Germot a souhaité que figurent des morceaux tels que **SMILE** (musique du film Les temps modernes) de Charlie Chaplin, **OLYMPIC SPIRIT** composée par John Williams (compositeur notamment de la musique de Star Wars) pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Séoul en 1988. L'OHEV est aussi connue et reconnue pour la qualité de ses prestations de rue, ainsi figurent deux morceaux traditionnels joués par les bandas du sud-ouest, les célèbres **BAYONNE** et **BEBER**.

Notre CD sera donc mis en vente à l'occasion de notre **concert de Sainte**

Cécile qui se déroulera le **samedi 2 février à 20 h 30**, à la salle des fêtes de Vertaizon. Ce concert sera aussi exceptionnel car nous partagerons l'affiche avec la Compagnie de cirque Étincelle de Cournon pour un spectacle placé sous le signe des Arts circassiens.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à l'écouter que nous en avons eu à l'enregistrer.

• Contact :

Frédéric Germot, 06 82 04 95 33



**Vous êtes musiciens ! Venez nous rejoindre.
Répétitions les mardis à Vertaizon à partir de 20 h.**

LES AMIS DU JAURON



De retour au bord de la rivière, j'entends comme une chanson, comme une poésie des mots de motivation pleins d'émotion et de sincérité ; approchez, je vous raconte...



"Un petit ruisseau banal traversant notre territoire, tout minon mais qui parfois peut-être polisson, vous l'avez reconnu : c'est le Jauron.

Ces citoyens qui respirent l'amitié, le partage, la convivialité et qui ont pour but de rendre service à la population : ce sont « Les Amis du Jauron ».

Avec eux nettoions, élaguons, débroussaillons, brûlons et évacuons les déchets en fonctionnant à l'unisson : Nous sommes « Les Amis du Jauron ».

On rencontre des gens formidables et travailler ensemble dans la nature est agréable.

Les raisons de se retrouver sont multiples : c'est d'abord le plaisir d'être en plein air au bord de l'eau. C'est ensuite la joie de se réunir autour d'un bon café avant d'œuvrer pour une même et bonne cause en se dépensant physiquement ce qui permet ensuite de se sentir mieux ; c'est enfin le plaisir d'appartenir à un groupe où règne un état d'esprit épatant, une bonne humeur, des sourires, le souci des autres, la liberté de faire ce que l'on peut sans hiérarchie ni contrainte. Evidemment les agapes qui suivent ne gâchent rien !

Finalement, l'eau coule, je vois l'eau couler, c'est bel et bien un éternel recommencement".

Tout ceci est chouette, très chouette, alors rendez-vous le 3 février 2019 à 10h30 à la salle communale de Chignat-Vertaizon pour visionner un diaporama. Vous pourrez par la suite vous offrir un repas dansant au bénéfice de l'association à 12h à la salle des fêtes de Moissat le 27 avril 2019.

Et si toutefois l'aventure vous tente, prenez contact pour participer à une matinée de travail qui finit invariable-

ment autour d'une excellente table comprenant de bons petits plats concoctés par chacun d'entre nous.

Si l'expérience est positive, vous pourrez ensuite collaborer à ce beau projet en adhérant (10 € par an couvrant les frais d'assurance).

Merci à Maurice, Eliane Janine et Constance qui ont participé à la rédaction de ce manifeste.

• **Contacts téléphoniques :**

M. Georges Robert, 06 50 25 36 99

M^{me} Hélène de Saint Léger, 04 73 68 45 27

M^{me} Constance Arauco, 04 73 68 14 44



À vos agendas • Janvier à juillet 2019

CONSEIL MUNICIPAL :

Le dernier jeudi du mois
Salle du conseil en mairie - 20 h
Ouvert au Public

AMAP BIO :

Tous les mercredis
Salle de Chignat - 18 h 30 et 20 h 30

CRÉMATISTES :

Vendredi 1^{er} février de 10 h à 11 h 30
le 1^{er} vendredi du mois en octobre,
novembre et décembre 2019 - Salle n°2

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Permanences à la Maison de la Famille à Pont-du-Château,
tous les 2^e jeudis du mois de 10 h à 12 h (sauf en juillet et août)
Sur rendez-vous au 04 73 83 73 70

CAHIER DE DOLÉANCES : Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie jusqu'au 1^{er} mars.



JANVIER	♦ 11/01 Vœux du Maire - Salle des Fêtes - 19 h ♦ 12/01 Assemblée générale Amitié et joie de vivre Salle des fêtes - 15 h ♦ 18/01 Assemblée générale ASEV-SIT - Salle de Chignat - 19 h ♦ 19/01 Nuit de la lecture - Salle du Pressoir ♦ 26/01 Pompiers Sainte-Barbe - Salle des fêtes ♦ 26/01 Amicale laïque tournoi de lutte - Salle des sports
FÉVRIER	♦ 01/02 Crématistes - De 10 h à 11 h 30 - Salle n°2 ♦ 02/02 Concert Sainte-Cécile - Harmonie de Vertaizon Salle des fêtes ♦ 03/02 Assemblée Générale Les amis du Jauron ♦ 10/02 ACVE bourse collection - Salle des fêtes ♦ 11/02 Spectacle de la Compagnie Chamboule pour l'école maternelle - Salle des fêtes
MARS	♦ 07/03 Assemblée générale Crédit Agricole - Salle des fêtes ♦ 19/03 Cessez le feu - Stèle près de la Médiathèque - 17 h 30 ♦ 30/03 Soirée à Thème
AVRIL	♦ 06/04 Amicale laïque Loto - Salle des fêtes ♦ 10/04 Don du sang - Salle des fêtes ♦ 14/04 Bourse aux vêtements - Salle des fêtes ♦ 28/04 Cérémonie journée du souvenir des déportés Salle de Chignat - 11 h
MAI	♦ 08/05 Cérémonie victoire 1945 - Salle des fêtes - 12 h ♦ 26/05 Élections européennes - Salle des fêtes ♦ 26/05 Annulation de la fête patronale et brocante due aux élections européennes
JUIN	♦ 01 AU 02/06 Salon du tatouage - Salle des fêtes ♦ 08/06 Tournoi de foot - Terrain de foot ♦ 15 AU 16/06 Gala de danse Amicale laïque - Salle des sports ♦ 16/06 Ball Trap de la Chasse « La Perdrix » ♦ 21/06 Fête de la musique - Salle des fêtes ♦ 28/06 Théâtre Amicale laïque - Salle des fêtes ♦ 30/06 Fête de l'ASEV-SIT (à confirmer) - Site de l'ancienne église
JUILLET	♦ 13/07 Retraite aux flambeaux et tir du feu d'artifice Site de l'ancienne église ♦ 14/07 Cérémonie du 14 juillet 2019 - Salle des fêtes

UN NOUVEL ÉLAN POUR VERTAIZON (UNPEV)

L'occasion de la nouvelle élection qui a lieu ce dimanche 9 décembre, nous souhaitons apporter des précisions quant à notre positionnement. Nous rappelons que nous avons été élus par un certain nombre de concitoyens que nous représentons, sur une liste qui a été minoritaire lors de ces élections. Nous avons au début du mandat présenté une proposition de candidat au poste de Maire, en respect de la représentation qui nous avait été confiée. Considérant que cette nouvelle élection n'est pas liée à un évènement politique (tel que pourrait l'être une démission) mais à l'évènement tragique que vous connaissez, nous laissons avec respect aux conseillers élus au sein de la liste choisie majoritairement par les citoyens de Vertaizon le soin de présenter un ou une nouvelle candidate au poste de maire pour poursuivre le mandat engagé précédemment sous l'égide de Jean-Paul Prulière.

Nous restons cependant fidèles à nos électeurs, qui nous ont apporté leur confiance, et nous ont confié un mandat différent : chacun d'entre nous est en accord avec cette position et l'exprimera au moment du vote du maire comme il lui semble le plus juste.

Nous tenons à préciser que cette position ne nous engage en rien sur le vote de la proposition qui sera faite concernant la liste d'adjoints, tout maintien ou modification en cours de mandat pouvant être effectué à l'initiative du maire en exercice ou à l'occasion d'un changement de maire pour quelque raison que ce soit.

*(Robert Barnola, Eric Doré, Josiane Faye,
David Hermet, Catherine Van Severen)*

- ÉTAT CIVIL -



NAISSANCES / 2018

• MELARD Tahicia, Marinette	née le	04/07
• CUBIZOLLES Emma	née le	28/07
• FAURE Alice	née le	31/07
• LIAUTARD Emeline	née le	02/08
• AMARAL Lya	née le	14/08
• GRÉGOIRE Ilyana	née le	31/08
• GUILLEMIN Naïley	née le	24/09
• MOULETTE MIOCHE Naomie	née le	09/10
• MARQUÉS Yves Pierre	né le	16/10
• BOUDOT FARGEOT Elouan	né le	03/11
• CASANOVA Lilina	née le	21/11
• MARODON Valentin, Alex	né le	21/11
• CABRERA Aaron, Pierre, Salomon	né le	21/11
• BRAGA Ezéquiél, Diogo	né le	17/11

BAPTÊME RÉPUBLICAIN / 2018

• VIDAL Leelou	
VIDAL Enzo	
VIDAL Louka	le 04/08

MARIAGES / 2018

• PETIT Christophe et FABREGUES Céline	le 21/07
• VIDAL Jérôme et AUDUBERT Véronique	le 04/08

DÉCÈS / 2018

• Renée, Jeannine, Pierrette COGNET épouse de Robert TARTARIN	décédée le	15/06
• Blaise RIZZA	décédé le	23/08
• Elie, Jean BOREL	décédé le	13/09
• Brigitte, Colette, Micheline MAZIÈRES veuve de Daniel, Régis CHANTELOUBE	décédée le	24/09
• Elisabeth PEREZ	décédée le	29/09
• Yvonne BARDYN veuve de Guy, Claude, Marie BASCOBERT	décédée le	15/10
• Cécile, Gaëlle CUCUPHAT	décédée le	01/11
• Jean-Paul PRULIERE	décédé le	27/11
• Gisèle COISSARD veuve Guy DEGOILE	décédée le	21/12



Com m é m o r a t i o n 1918 - 2018

Bulletin de Vertaizon n°52

Directeur de la publication : Amalia Quinton - Photographies couvertures : Jacqueline Berthon
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2019 - Tirage : 1550 exemplaires - Impression et conception graphique : Imprimerie Chambria/Cavanat